

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 466-218-1914 Mesure Diverse.

n° 466-218-1914

Ministère  
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication  
26 décembre 1914

Numéro JO  
n° 218 du 31/12/1914

Date du numéro  
31 décembre 1914

### TEXTE INTÉGRAL

ont été promus pour compter du 1er Janvier 1915: 1° dans le personnel de la police rurale, au grade de caporal: l'askari de 1ère classe Abdi Abdallah; au grade d'askari de 1ère classe: les askaris de 2ème classe Oualde Maneul, Djama Guellé, Elmi Ouarsama, Gouled Gabole, Mohamed Hussein et Mohamad Ali; 2° dans le personnel de la police urbaine, au grade d'askaris de 1ère classe: les askaris de 2ème classe Almi Égué, Mohamed Obsie, Hassen Arch, Hassen Eusman, Ali Ercy, Abdilaé Abdi et Youssouf Aden.